

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LÔT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 81

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les réformes accomplies ne font que préparer l'avenir. Nous sommes venus trop tôt dans un monde trop jeune. — Les déclarations du maréchal Foch à propos de la paix. — A propos du discours de la distribution des prix du Lycée Gambetta.

En votant la réforme électorale, le Parlement vient d'opérer sur le plan politique un « redressement » tout comme le gouvernement l'a fait par une série de mesures sur le plan financier.

Mais, ici comme là, les réformes accomplies ne sont que des moyens dont il reste à obtenir des résultats. Il nous faut attendre pour savoir ce qu'elles produiront. Elles n'ont fait et n'ont pu faire que préparer l'avenir...

Quel est ce poète désenchanté qui s'écarterait, pendant une crise de neurasthénie impuissante, que nous sommes venus trop tard dans un monde trop vieux ? Ce regret me semble aller à rebours de celui que nous éprouvons si fortement et qui est de ne pas savoir de quoi demain sera fait, ni ce qui se passera après nous !...

Après nous !... C'est dans ce prolongement de mystère que nous voudrions regarder ! Tout notre être est tendu, non pas vers ce qui a été, mais vers ce qui sera et que, de toutes nos forces intellectuelles et sentimentales, nous essayons de prévoir ou de deviner.

Des transformations sont en voie d'accomplissement dont nous voudrions tant savoir à quoi elles aboutiront ! Nous prenons part à un pénible travail d'aménagement et d'organisation dont nous voudrions tant suivre les conséquences et voir les nouvelles formes sociales qu'il prépare pour le prochain avenir ! Nous savons, nous pressentons qu'il y aura des changements. Mais lesquels ? Et dans quel sens ?...

Car il faut être bête et borné comme un communiste pour avoir la-dessus des certitudes et pour tracer dès maintenant le plan géométrique suivant lequel s'ordonnera dans la Cité Future, l'ondoyante et énigmatique évolution de l'humanité.

Notre position fait un peu penser à celle de ces ouvriers qui fissent sans les voir les belles tapisseries de haute lice. Face à l'envers de la trame, ils élaient, courbant et entre-mêlant de leurs doigts rapides les fils d'or et les laines colorées dont ils n'aperçoivent qu'un désordre enchevêtré. Mais, de l'autre côté, à mesure que leur travail avance, les lignes se dessinent, les formes se développent, les nuances s'harmonisent et trait par trait l'ensemble du vaste tableau se compose dans sa majestueuse ordonnance !...

Nous aussi, nous faisons l'avenir à l'envers et nous préparons sans les voir des formes et des tableaux dont la laideur ou la beauté ne sera révélée qu'à nos successeurs !
« Ah ! si j'étais moi petit-fils ! » disait amèrement Napoléon ! Pour une fois, ce grand fleau de l'humanité exprimerait là sous une forme saisissante un sentiment profondément humain ! Comme elle est plus émuante et plus vraie cette aspiration vers l'avenir que le cri nostalgique du poète lequel eût traduit exactement nos desirs et nos regrets en disant que nous sommes venus trop tôt dans un monde trop jeune !

Le maréchal Foch, voyageant en Angleterre, a reçu nos confrères britanniques. Au cours de son entretien avec un rédacteur de la *Weekly Dispatch*, il a fait des déclarations qui ont déjà provoqué de nombreux commentaires.

Il n'est pas réjouissant ni consolant le maréchal. Ses prophéties sont lugubres.
Cet illustre homme de guerre n'a pas foi dans la paix. Celle-ci ne durera pas — si nous devons l'en croire — plus de 15 ou 20 ans. Et le milieu du siècle ne s'écoulera pas, suivant lui, sans un nouveau conflit qui dépassera en horreur celui qui vient de dévaster le monde.

Tout de même le maréchal Foch nous accorde qu'il y a peut-être un

espoir d'éviter ce fléau. Mais il n'y en a qu'un. C'est l'alliance de plus en plus étroite entre la France et l'Angleterre. Cela peut nous sauver, mais rien que cela. Si nous en sortons, si les deux pays se séparent, ou seulement cessent de s'entendre, alors, le conflit est inévitable et fatal.

Nous voulons supposer que le maréchal Foch a eu pour but d'effrayer les Anglais trop enclins à se complaire dans un isolement qui pût être « splendide » mais qui n'est maintenant que stupide et dangereux. Il a sans doute voulu leur rappeler que l'égoïsme, qui est toujours un défaut, est souvent aussi une sottise et que trop de prudence entraîne parfois beaucoup de dangers.

Nous souhaitons qu'il ait réussi dans son dessein.

Il est utile de rappeler parfois aux Anglais que le monde existe autour de la Grande-Bretagne. Mais à côté de ce bon résultat, les propos du maréchal peuvent en avoir de fâcheux. Les gouvernements français et allemands ont depuis deux ou trois ans un grand effort pour rapprocher progressivement leurs deux pays. C'est une œuvre délicate, difficile, dont la réalisation demandera du temps, de la patience et de l'habileté. Pourtant, c'est une œuvre utile et bienfaisante, car il est évident qu'une sérieuse et solide entente franco-allemande constituerait une inébranlable assurance de paix européenne.

Eh ! bien, nous nous demandons si les déclarations du maréchal Foch n'ajoutent pas un obstacle nouveau à cet accord si désirable et fournaissant aux chauvins allemands des arguments qu'ils ne pouvaient recevoir d'une bouche plus autorisée.

La distribution des prix du Lycée Gambetta a été l'occasion d'un discours où M. Rougier, qui présidait, a éloquemment proclamé l'éminente dignité de la pensée devant des jeunes gens trop enclins peut-être à la méconnaissance. Cette ferveur révélatrice de la seule et de la vraie noblesse humaine mérite mieux que d'être signalée en quelques mots rapides en fin d'article.

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

FAIRE PLAISIR

On ne compte plus les ouvrages qui ont été publiés sur Anatole France depuis sa mort. Cela forme, à côté des livres du grand écrivain, une véritable bibliothèque. On y compte des études très intéressantes, très fouillées, comme celles de M. Gsell et de M. Nicolas Ségur. On y trouve aussi des ragots et enfin certains articles de revues méritent d'être conservés comme témoignages de basse encre, de rancune d'illettré et d'incompréhension totale.

Je viens de lire le dernier volume qui était impatientement attendu, car il eût été du romancier Michel Corday, qui vécut pendant de longues années dans l'intimité du maître. C'est une biographie lucide, admirative « cela va de soi, mais d'une force d'observation singulière. Les traits principaux de cette figure si attachante sont mis en lumière de telle sorte qu'il nous semble, après lecture, avoir vécu nous aussi très près d'Anatole France. On peut en tirer des enseignements précieux. France a été un homme heureux. Il s'est intéressé à tout et à tous, passionnément. Il a travaillé dans la joie, et le secret du bonheur, il l'a livré à Michel Corday. « C'est, lui a-t-il dit, parce que je ne m'intéresse pas à moi ! » Humble et éblouissante explication qu'il complétait de la sorte : « Le secret, pour endurer la vie, c'est de ne pas s'occuper de soi, de son image, de son âge et de s'occuper des autres. »

C'est ainsi qu'un des chapitres les plus caractéristiques d'Anatole France d'après ses confidences et ses souvenirs, est intitulé « Faire plaisir ». Anatole France avait souhaité la gloire. Cette gloire venue, il n'en supportait plus qu'une peine les multiples désagréments. Un courrier formidable, gonflé par les commandeurs, les solliciteurs d'autographes et d'ammones. La curiosité indiscrète des passants. On comprend bien qu'il était impossible au maître de s'occuper de la production moderne ; il travaillait et consacrait ses loisirs aux livres anciens dont il se délectait. Voici pourtant un jeune écrivain qui se présente. Il a envoyé son roman dont France n'a pas coupé une page. Et pourtant, il faut dire quelque chose.

Ce que je préfère, énonce-t-il au hasard, c'est la seconde partie.
— Mon roman n'est pas divisé en

Informations

Après la clôture des Chambres

Du fait de la séparation des Chambres, MM. Cachin, Marty et Doriot, députés communistes, cessant d'être couverts par l'immunité parlementaire, ont été invités par le parquet à purger les peines de prison qui leur furent infligées par la cour d'appel de Paris pour provocation de militaires à la désobéissance.

En conséquence, les trois députés communistes ont été convoqués au parquet général pour prendre l'ordre d'écrou qui leur permettra de se constituer prisonniers.

Contre le « découpage »

Les élus de l'ancienne circonscription de Sedan, qui représentent une cinquantaine de communes environ, se sont réunis à la mairie de Sedan pour formuler une protestation solennelle contre le « découpage » prévu par la nouvelle loi électorale, à laquelle ils reprochent d'avoir retiré de leur circonscription de nombreuses localités. Ils ont réclamé le rétablissement de l'arrondissement de Sedan comme limite électorale.

Le conseil municipal de la ville de Sedan, qui a pour maire M. Charpentier, sénateur, a ouvert la crise en donnant sa démission.

Relations franco-allemandes

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du 14 juillet, en présence des membres de la colonie française, notre ambassadeur à Berlin, M. de Margerie, a fait allusion au rétablissement par le gouvernement français des postes d'attaché militaire et d'attaché naval, ainsi qu'à la désignation d'un agent financier.

C'est une nouvelle preuve, a conclu notre représentant, du constant souci de la France de développer ses relations avec l'Allemagne.

Il y a lieu de préciser que la France, dès le mois de décembre dernier, au moment même où la commission de contrôle, présidée par le général Walsch, a été dissoute, a nommé le colonel Tournés attaché militaire à Berlin.

Pour le désarmement naval

Un fait très important vient de se produire. Les deux délégations anglaise et japonaise, dont les points de vue étaient les plus divergents, sont parvenues à un accord général qui n'attend plus en définitive que l'assentiment de la délégation américaine.

Cet accord a été obtenu par des concessions mutuelles. Il est fondé sur les données générales suivantes : Tonnage global de 500.000 tonnes pour les croiseurs et les contre-torpilleurs britanniques et plus de 310.000 tonnes pour ceux du Japon. La proportion pour les croiseurs de 10.000 tonnes serait de 12 pour l'Empire britannique et les Etats-Unis et de 8 pour le Japon.

La dette Yougoslave à l'Angleterre

Répondant à une question posée à la Chambre des Communes, le secrétaire d'Etat pour les finances a fait connaître que la dette de guerre de la Serbie avait été établie à 25.347.808 livres sterling, et que des négociations ont lieu pour que cette dette soit réglée sur les mêmes termes que ceux qui ont été faits à la Roumanie, au Portugal et à la Grèce.

Allemagne et Russie

Le correspondant du *Hamburger Kurier* à Varsovie communique un long article sur le transport des armes et du matériel de guerre, transport qui se fait, dit-il, par les ports de la Baltique, d'Allemagne en Russie, pour les armées rouges.

Le correspondant assure que de nombreux transports ont été dirigés en Chine quand les soviets y escomptaient la révolution bolchevique.

On fait observer que les stipulations de l'article 170 du traité de Versailles interdisent de telles exportations d'armes.

En Autriche

Un mouvement révolutionnaire a éclaté à Vienne. Des combats ont eu lieu et il y a eu de nombreuses victimes.

Ce mouvement a été provoqué par l'acquiescement des meurtriers qui avaient pris part à l'échauffourée de Schattendorf.

parties, rétorque l'auteur, mais vous pouvez parler sans doute du revirement de la femme coupable.

Et ce joli trait, souriant, se sachant condamné et voyant toute la science des médecins impuissante à lui apporter le moindre soulagement, il dit à chacun des docteurs qui le soignent : « Vous êtes mon sabbat ! »

Retenons ces charmantes anecdotes-là. Elles sont si significatives que les bus potins ramassés par d'autres ! (De l'Information).

HENRI DUVERNOIS.

Le Gouvernement a pris aussitôt toutes les mesures pour réprimer l'action révolutionnaire. Le chef du Gouvernement, Mgr Ripoll, après un long entretien avec les socialistes, a réussi à rétablir le calme. Un directoire composé du gouvernement actuel et de 3 socialistes serait constitué. Mais le chef de la police de Vienne, auquel les socialistes attribuent la responsabilité des incidents sanglants, se retirerait.

En Abyssinie

Selon le « Morning Post », une caravane britannique a été attaquée par des soldats abyssinians à Ogadin, localité située à l'intérieur du territoire gouverné par le raz Taffari. Treize Somaliis britanniques ont été tués, ainsi que le chef du convoi, dont le cadavre a été mutilé.

En Chine

On annonce, dans les milieux chinois, qu'un amistice a été conclu entre le général Chang Kai Shek et le général Chang Sung Chang, chef militaire du Changtong et allié de Chang Tso Lin.

Une mouche venimeuse

Venue d'Orient avec des fruits, une mouche que les savants appellent « Latrodectus Mactans », terrorise la Californie du Sud et l'Arizona. La « Veuve noire », comme disent les profanes, a déjà fait vingt victimes. Sa piqûre est imputablement meurtrière et la mort survient, en général, au bout de 24 heures. Les autorités médicales ont pris des mesures énergiques pour enrayer le fléau.

EN PEU DE MOTS...

— La chaleur a fait aux Etats-Unis 113 victimes.

— Au cours du « Tour de France », un cycliste, Paul Breuille, 18 ans, fit une chute, à 10 kilomètres de Beauvais et fut écrasé par une auto qui arrivait derrière lui.

— M. Poincaré a inauguré, dimanche, le monument élevé à Lacken (Bruxelles) à un soldat français inconnu.

— On annonce la mort, à Aurillac, du général Léon Prax, âgé de 93 ans.

— On a retrouvé au large des côtes brésiliennes les restes de l'avion de St-Roman.

Le vapeur anglais « Shahzada » a coulé à 40 milles au large de Sandhead. 21 marins ont été tués.

NOS ÉCHOS

L'origine d'une expression.

Des voyageurs français rapportèrent de Damas des pruniers et offrirent les arbres à la reine Claude de France.

Cette souveraine les fit planter dans un des jardins du palais des Tournelles et surveilla elle-même les jardiniers qui soignaient les arbres exotiques. Ceux-ci produisirent des fruits plus savoureux encore qu'en Syrie, le terrain leur convenant mieux. On donna à ces fruits le nom de « reine-Claude. »

Souvent, pendant la nuit, on volait ces prunes. Un escolier ayant été pris en flagrant délit, on voulut faire un exemple : il fut pendu.

Quelques jours après, un vagabond vola des diamants de la couronne ; comme l'escolier, il fut condamné à être pendu.

Arrivé au pied du gibet, le voleur dit à la foule, avec une certaine arrogance : « Au moins, moi, si je suis pendu, ce n'est pas pour des prunes. »

La maison de Pirandello.

Une dépêche de Rome lança dernièrement la nouvelle que Pirandello avait le prix Nobel de littérature 1927. Canard, mais canard qui provoqua en Italie un enthousiasme délirant. Pendant quelques jours, les journaux ne parlèrent plus de Pinedo ; Pirandello l'emportait. Et de conter sur l'écrivain mille et une anecdotes. Ne reletjons que celle-ci :

Pirandello habite, à Rome, un quartier de la périphérie où l'on construit énormément et dont, par suite, la physionomie se modifie très rapidement.

A tel point, conta un jour l'écrivain, que je ne sais jamais exactement où j'habite et que, quand je suis en voyage, je téléphone continuellement à Rome pour savoir si ma maison n'a pas changé de rue.

Véritables pièces de rechange.

Les opinions des moralistes ou des mécontents de chaque époque composent de véritables pièces de rechange car il n'est rien de plus vrai que ce dicton : « Rien de nouveau sous le soleil. »

Dans un de ces discours devant l'Assemblée judiciaire qu'on appelait alors des *mercures*, d'Aguessau, ministre des Finances, a fait la critique de son siècle, le xvii^e, en ces termes :

« Tel est le caractère dominant des meurs de notre siècle : une inquiétude généralement répandue dans toutes les professions ; une agitation que rien ne

LES ANNALES CADURCIENNES

Nos Promenades

Elles sont contemporaines du Boulevard.

En effet, lorsque, vers le milieu du xviii^e siècle, les administrateurs de la ville résolurent de niveler le Fossé, ils décidèrent aussi la création d'espaces libres destinés à servir de lieu de repos et de récréations aux habitants des différents quartiers.

Vers 1760, la Promenade Gaillard, — aujourd'hui Place Lafayette — et la Promenade du Quai, ou du Fond du Fossé, — actuellement Cours Vauzais et emplacement de la montée du Pont Louis-Philippe, — furent ainsi aménagées aux deux extrémités de la ville.

Quant aux habitants du centre, ils eurent à leur disposition deux espaces situés au delà du Fossé et s'étendant de la rue Valentré à l'actuelle place du Théâtre, mais séparés, en face le débouché de la rue Fénelon, par un petit groupe d'immeubles particuliers : c'étaient au nord, la Promenade du Portail Garrel, du nom de la porte de la ville par où débouchait la rue de la Mairie, et, au sud, celle des Orphelins, ainsi nommée du voisinage de l'ancien hôpital destiné aux enfants abandonnés (ancienne caserne de gendarmerie).

La Promenade Gaillard, primitive-ment pavée, du moins en partie, fut peut-être à cette particularité le triste privilège d'être choisie, pendant la Terreur, comme lieu d'exécution. Quant à la Promenade du Fond des Fossés, elle servit de « local » à la plupart des fêtes de la Révolution, à celle de la Fédération notamment, la plus belle de toutes, qui s'y déroula le 14 juillet 1790 au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Cependant, malgré la splendide point de vue qu'elle procure — et peut-être à cause des tristes souvenirs qu'elle évoqua longtemps, — la Promenade Gaillard, devenue Place Lafayette, reste quasi-déserte. La Promenade du Quai, d'où l'on pouvait assister aux arrivées et aux départs vers le Midi perdit le meilleur de ses attraits avec la ruine du Vieux Pont et, délaissée elle aussi, elle a fini par tomber au rang d'un vulgaire champ de foire.

Les deux promenades du centre, au contraire, mieux placées et par suite plus fréquentées, devaient devenir, grâce à des aménagements successifs, l'un des joyaux de la ville moderne.

(à suivre) L. SAINT-MARTY.

peut fixer, ennemie du repos, portant partout le poids d'une inquiétude et d'une tristesse universelle de tous les hommes contre leur condition... Toujours occupés de ce qu'ils seront, pleins de vastes projets, le seul qui leur échappe est de vivre contents de leur condition. »

C'est, à quelques mots près, l'opinion exprimée, l'autre jour, par un journal très à droite, à propos des réclamations d'une certaine catégorie de fonctionnaires.

Histoires judiciaires.

L'avocat plaide. Il fait froid. Le poêle est placé derrière le tribunal. Les juges déplaçant peu à peu leurs fauteuils pour se chauffer les pieds. Et bientôt le pauvre avocat ne voit plus que le dos des magistrats qui, lentement, s'assoupissent. Soudain, ils sont brusquement tirés de leur sommeil par la voix de l'avocat qui crie :

« Le tribunal derrière lequel j'ai l'honneur de plaider... »

Autre incident du même genre : Maitre, dit le président à l'avocat, le tribunal vous prie d'abréger votre plaidoirie.

Alors l'avocat, vexé, ferma son dossier, désigna tour à tour du doigt son client, l'adversaire et le tribunal et, d'une voix volontairement fluette, il s'écria dans le plus parfait petit nègre :

« Lui raison... lui tort... Vous bons juges. »

Son client fut condamné au maximum.

A Toulouse, dans une chambre civile, le président organisant son audience, interroge les deux avocats d'une même affaire infiniment minime :

« Combien de temps plaidez-vous, maître ? »

En 1800, on choisit celle du Portail Garrel, devenue Place de la Concorde pour recevoir la Colonne à élever aux soldats du département morts pendant les guerres de la Révolution. Le monument ne fut pas exécuté, mais à l'occasion de ce projet, on avait reconnu la place trop petite et l'un des premiers actes du maire Lagarde fut d'acquérir l'îlot de maisons qui la séparait de la promenade des Orphelins.

Parmi les immeubles qui furent alors rasés, se trouvait celui dit « la maison rouge », appartenant aux Hébray de Gourdon, où la Société montagnarde de la ville avait tenu ses séances.

On prit aussi quelques dépendances de l'ancien hôpital des Orphelins ; Lagarde voulait même prolonger jusqu'à la rivière et, par des tractations plus ou moins occultes, qui devaient lui être amèrement reprochées, il fit l'acquisition des immeubles compris entre le Fossé et l'actuelle rue des Carmes. L'opposition de l'un des propriétaires empêcha la réalisation de ce vaste projet qui aurait sans doute augmenté considérablement la valeur des terrains en bordure appartenant à Lagarde, mais aurait aussi procuré à la ville une magnifique esplanade.

Depuis cette époque, jusqu'à la construction du Théâtre, en 1836, la Promenade, dénommée Cours Fénelon vers 1818, ne subit guère de changements. Elle s'étendait alors, du nord au sud, entre le Boulevard et la Pépinière départementale, depuis le café « de la Promenade » jusqu'à la Salle St-Ursule, à la fois salle de spectacle et salle de bal. Plantée d'arbres dans toute son étendue et isolée de la grande route par une barrière protectrice, elle devint le rendez-vous préféré de la petite bourgeoisie.

Aux heures indécises des Cent Jours, où Cahors, redevenu bonapartiste, pouvait craindre une attaque des Montalbanais, restés fidèles aux Bourbons, le capitaine Audouy y disposa, pour la défense, une partie de l'artillerie de la ville. Les Montalbanais, d'ailleurs, ne vinrent pas ; ils envoyèrent seulement un émissaire le duc de la Force que les Cadurciens arrêtèrent et livrèrent aux autorités impériales.

(à suivre) L. SAINT-MARTY.

— Dix minutes, monsieur le président, répond le premier avocat. Mon client est absent !

— Et vous, maître ?

— Alors le second avocat, avec le plus pur accent du Midi, de répliquer : — Deux heures, monsieur le président... mon client est là !

La meilleure réponse.

Un journal anglais pour les enfants mit au concours la meilleure réponse à la question suivante :

— Comment appellera-t-on un jeune cannibale qui a tué son père et sa mère pour les manger ?

Les réponses étaient très diverses : — Un anthropophage. — Un parricide. — Un méchant garçon. — Un monstre. — Un « bafreur ». — Un noir gredin... etc.

Une fillette de douze ans a répondu : — Un orphelin complet !

Le journal britannique a trouvé que la réponse de la fillette était la meilleure ; il lui donna le prix.

Le fat ignorant.

Un jeune étourdi, remarquable par sa fatuité et son ignorance, croyant tout savoir, se trouvant à Lyon, sur un quai, avec un habitant de cette ville, lui demanda :

— Comment appelez-vous ça ?

— C'est le Rhône, lui répondit-on.

— Eh bien, nous appelons ça, à Paris, la Seine.

Quelques jours après, plus instruit, il se promit de ne plus faire de telles preuves d'ignorance. Il raconta qu'il allait à Strasbourg. Vous voyez, lui dit-on, le long du cours du Rhin.

— Ah ! je ne suis pas fâché, répliqua-t-il, de connaître ce fleuve qui produit de si bon vin !

LE LISBON.

Chronique du Lot

ELECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du 24 Juillet

CANTON DE CATUS

Les électeurs du canton de Catus sont convoqués le 24 juillet pour élire un conseiller d'arrondissement.

L'honorable et dévoué maire de Catus, M. Marc Delpech, a accepté de poser sa candidature à ce poste pour lequel le désignent et la connaissance qu'il a des intérêts et la représentation et la compétence avec laquelle il a su remplir les fonctions municipales que la confiance de ses concitoyens lui a déjà remises.

En se présentant aux électeurs du canton, il peut donc invoquer des titres sérieux et incontestables. Aussi son élection ne fait-elle aucun doute. Mais il importe que cette certitude du succès ne nuise pas au succès même. Nous voulons dire par là que la confiance des électeurs dans l'élection du candidat si heureusement choisi ne doit pas leur faire négliger d'aller voter pour lui.

Il ne suffit pas d'être élu, il faut qu'il le soit avec un nombre de voix tel que son autorité en soit accrue. C'est là une condition nécessaire pour qu'il puisse remplir ses fonctions au mieux des intérêts de ses mandants.

C'est pourquoi nous ne saurions trop engager les électeurs à voter et à faire voter.

Profession de foi de M. Marc Delpech
Voici le texte de la profession de foi que M. Marc Delpech, candidat républicain, adresse aux électeurs :

Chers Concitoyens

La démission de M. Pergot, ayant motivé de nouvelles élections, je viens, sur l'insistance de mes amis, solliciter vos suffrages.

Vous savez, comme moi, que les attributions du conseil d'arrondissement ont une importance considérable, mais vous pouvez être assurés, que je m'emploierai de mon mieux au sein de cette assemblée, pour défendre les intérêts du canton.

J'estime, en effet, que nos populations rurales ont droit à la sollicitude du gouvernement autant et plus peut-être que celles des villes, parce qu'elles aiment le travail, l'ordre et l'économie.

Je vous prie instamment de venir nombreux dimanche prochain 24 juillet, m'apporter vos suffrages et faire sur mon nom une manifestation nettement républicaine. Vous me donnerez ainsi, plus d'autorité pour défendre vos légitimes revendications.

MARC DELPECH,
Maire de Catus.

Négligence et ladrerie

De temps à autre, les journaux publient une rubrique dans laquelle sont mentionnées les « pertes et trouvailles » d'objets divers. Et, à ce propos, un lecteur faisait cette réflexion : « Mais comment, diable, peut-on perdre tant de choses dans notre Cahors ? »

Eh ! oui ! il y a grand nombre de personnes oubliées et négligentes, parbleu ! On perd, on trouve de tout.

On mentionne qu'un pardessus, qu'une capote d'auto, qu'une roue de charrette ont été perdus, qu'un heurt a été... oublié sur la route au retour d'une foire.

Et un ami, tout récemment, devant nous, ramassait, revenant d'un concert sur les Allées Fénélon, une superbe... combinaison !... Impudent qui penserait à mal !...

Aussi bien, ces pertes et ces trouvailles sont si fréquentes qu'on finit par ne plus y attacher d'importance, et que la plupart des personnes qui ont perdu un objet d'une valeur moyenne se dérangent à peine, quand leur déclaration a été faite au bureau de police pour aller voir si l'objet a été rapporté.

Il semble que perdre quelque chose, c'est sacrifier à une mode. Par contre, les déclarations de trouvailles sont les plus nombreuses. Mais pour tant d'objets retrouvés, combien sont-ils réclamés, rendus ?

Certes, il faut reconnaître que lorsqu'il s'agit de portefeuilles contenant de fortes sommes, ou de bijoux de prix, il est très rare, au moins à Cahors, qu'ils ne retrouvent pas leur propriétaire.

Et pourtant, ce ne sont pas ces propriétaires qui sont les plus généreux quand ils retrouvent leur bien.

Il y a quelque 30 ans, sur la place Gambetta, un garçon de café ramassa une bourse contenant 4 ou 5 mille francs en or.

Recherche faite, on découvrit la propriétaire : elle n'avait pas daigné faire la déclaration de perte. Elle donna 40 sous de récompense !

Un riche campagnard, un soir de foire où il venait de vendre du bétail, perdit sa bourse en cuir dans laquelle il y avait 16.000 francs en pièces d'or et d'argent.

Un vieux mendiant la rapporta à l'auberge alors qu'il festoyait avec des amis.

Le mendiant reçut un... « merci, mon brave ! »

Et comme les convives s'étonnaient de la ladrerie du campagnard, celui-ci

répondit : « Bah ! si cet animal-là en avait eu besoin, il l'aurait bien gardée !... » Toutefois, il daigna faire porter cent sous au mendiant par la servante et lui fit servir un verre de vin !

Mais le record de la ladrerie était cité tout récemment par les journaux. Il vint d'être connu.

Deux frères : MM. Joseph Blanc, bijoutier, et Bénédi Blanc, chauffeur de taxi, découvraient voici quelques jours, dans l'auto de ce dernier, une volumineuse serviette qu'un client inconnu y avait oubliée. En examinant les liasses de papier qu'elle contenait, ils dénombrent 5.500.000 francs d'actions diverses appartenant à un groupement industriel. Cette fortune mobilière fut immédiatement portée par eux au commissariat de Clignancourt, qui avertit la préfecture de police.

Le possesseur de la précieuse serviette, qui venait de signaler sa perte, put la reprendre dès le lendemain. Il laissa, en se retirant, un témoignage de sa reconnaissance : il donna à celui qui avait trouvé sa serviette un simple billet de cent francs.

Sans doute, rien n'oblige le propriétaire auquel on rapporte un objet qu'il a perdu de donner une récompense.

Et, très souvent, la personne qui accomplit l'acte de probité ne veut rien accepter. Mais, tout de même, lorsque les portefeuilles perdus sont gonflés de billets de mille, et les sacs pleins de bijoux de valeur, on ne peut pas ne pas hausser les épaules devant l'inconscience ladrerie de ces personnes qui, par leur négligence, ont risqué d'être ruinées !

Heureusement, les honnêtes gens n'ont pas besoin d'être punis pour faire leur devoir ! Et ils sont nombreux, comme, probablement, sont rares ceux qui sont de l'espèce de ces richards grigous.

LOUIS BONNET.

Promotion violette

Parmi les nouveaux promus officiers de l'Instruction Publique, nous avons relevé avec plaisir les noms de nos excellents compatriotes :

Mme Niocel-Arène, de Figeac, ancienne élève de l'Ecole Normale de Cahors, professeur à l'Ecole Primaire Supérieure de jeunes filles de Constantine ;

Mme Pons, professeuse à l'Ecole Primaire Supérieure de Constantine, femme de notre distingué compatriote de Parnac, également professeur à l'Ecole Primaire Supérieure à Constantine.

Nos félicitations.

Légion d'honneur

Notre compatriote, M. Alby, de Figeac, directeur de l'intendance militaire de Toulon, est élevé à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur.

Armée

M. Escoubit, sous-lieutenant de réserve au 158^e d'infanterie est nommé au 9^e d'infanterie.

Ponts et chaussées

M. Couderc, ingénieur adjoint des travaux publics de 2^e classe dans le Lot est élevé à la 1^{re} classe.

MM. Pagès, Gau, ingénieurs adjoints de 3^e classe sont élevés à la 2^e.

M. Corbières, ingénieur adjoint de 4^e classe est élevé à la 2^e.

M. Clamagirand, adjoint technique principal est élevé à la 4^e classe.

Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse

Aux examens de sortie de l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse, nous relevons parmi les candidats reçus, les noms de nos compatriotes, M. Sclafar, du Lot, qui a obtenu le diplôme supérieur, et Mlle Costes, M. Battut qui ont obtenu le certificat d'études commerciales supérieures.

Un décret réglemente la profession d'expert-comptable

Un décret rendu à la demande des ministres de l'Instruction publique et du Commerce vient de créer un brevet d'expert comptable reconnu par l'Etat, lequel sera conféré de la manière indiquée ci-après aux techniciens voulant faire profession habituelle d'organiser, vérifier, apprécier ou redresser les comptabilités et comptes de toute nature.

Pour l'obtenir, il faudra successivement : 1^o subir avec succès un examen préliminaire ; 2^o accomplir un stage professionnel de cinq années ; 3^o subir avec succès un examen final.

Une mesure transitoire permettra de conférer le brevet, après vérification de leur capacité professionnelle, aux experts comptables français, patentés en cette qualité, âgés de trente ans au moins, justifiant de cinq années consécutives de l'exercice de la profession sans attaché exclusive avec une entreprise déterminée. Ces experts comptables devront former leur demande dans le délai d'un an à compter de la date du présent décret.

Pour le Tourisme

Nous utilisons, pour en faire l'application à la ville de Cahors, une note que le très actif Syndicat d'initiative de Saint-Céré vient de publier dans les journaux de la région.

Les maîtres d'hôtel de Cahors n'auront pas de moyen plus efficace de retenir leur client qu'en leur proposant la petite brochure Cahors-Guide qui présente une visite méthodique de la ville. C'est ce qu'on parfaitement compris les hôteliers de Grenoble.

Ils ne manquent jamais de proposer le guide à leurs clients. Ils savent, par expérience, que c'est pour eux le moyen le plus facile de les retenir.

Messieurs les hôteliers de Cahors ont donc tout intérêt à entrer dans cette voie. Qu'ils se procurent, au bureau du Syndicat, qui est dans un pavillon de la mairie, un certain nombre de ce guide et qu'ils s'emploient à sa diffusion.

Un nouveau régime des colis postaux

Déférant au désir exprimé par le conseil national économique, en février dernier, les grands réseaux de chemins fer viennent d'établir un projet de convention avec l'administration des postes, pour étendre aux centres urbains et ruraux ne possédant pas de gare, la réception et la distribution des colis postaux.

Les réseaux de chemins de fer assureraient, comme par le passé, le transport sur rail, ainsi que la livraison et la réception dans les localités pourvues d'une gare ; pour les autres, l'administration des postes prendrait en charge les colis à la gare la plus proche et en assurerait l'acheminement vers le lieu de destination, ainsi que la distribution et l'inversement. Cette convention supprime le taxe spéciale afférent aux colis postaux remis ou livrés dans un bureau de postes et unifié, par conséquent, les tarifs.

Le conseil national économique a enregistré avec satisfaction ce projet de convention qui assurera l'extension progressive du service des colis postaux dans les campagnes.

L'exposition de Gourdon

Une Exposition Agricole, Industrielle et Commerciale aura lieu du 22 au 26 septembre à Gourdon (Lot). Cette manifestation, qui est placée sous la présidence effective de M. le Ministre de l'Agriculture comprendra :

Une exposition de machines et instruments employés en Agriculture.

Une exposition industrielle et commerciale.

Une exposition-concours de produits agricoles, horticoles, vins, etc...

Une exposition-concours d'animaux reproducteurs.

Une exposition de moto-pompes avec démonstrations pratiques.

L'ouverture de l'exposition aura lieu le jeudi 22 septembre, à 14 heures, elle sera close le lundi 26 septembre, jour de l'enlèvement des produits.

Les stands érigés par les soins du Comité seront loués aux exposants à raison de 16 francs le mètre carré. L'aménagement intérieur des stands (2 m. 50 de profondeur, 3 m. de hauteur), ainsi loué, est à la charge des exposants.

Les adhésions sont personnelles et doivent être adressées au Comité d'organisation : Maison de l'Agriculture à Cahors, ou à la Mairie de Gourdon, avant le 10 septembre 1927. Les machines, les animaux et produits admis à figurer à l'exposition bénéficieront du retour gratuit si les conditions énoncées aux tarifs G. V. 19 et P. V. 29 et 129 sont remplies par les exposants.

Ecole de conducteurs électriciens-mécaniciens de l'Université de Toulouse

L'examen d'admission en première année au cours de conducteurs électriciens-mécaniciens aura lieu les 25 et 26 juillet, de 8 à 12 h., et de 14 à 18 h., à l'Institut Electrotechnique de Toulouse, 4, Boulevard Riquet.

La sonnerie des cloches par temps d'orage est un danger

Au cours de l'un des derniers orages, la foudre tomba sur le clocher de l'église de Saint-Cyprien au moment où le Carillon et sa femme sonnaient pour se conformer à la tradition.

Arrachée à la corde, la carillonneuse fut violemment projetée par le fluide vers le milieu de l'église après avoir reçu une forte commotion. Elle s'en est tirée avec quelques ecchymoses sans gravité et une grosse peur.

Mais pourquoi s'obstiner à vouloir sonner les cloches en temps d'orage ? Tous les clochers d'alentours ont été successivement frappés de la sorte et cela à singulièrement refroidi le zèle des sonneurs.

Tout au moins, si on tient à perpétuer cette ancestrale tradition, serait-il prudent d'installer un paratonnerre sur les clochers afin d'éviter des accidents mortels pareils à ceux dont nos plateaux n'ont pas perdu le souvenir.

Prix de l'essence

Voici les prix de vente de l'essence pratiqués par le commerce de détail dans le Lot, pendant le mois de Juin 1927 :

Qualité poids lourds : maximum : 235 fr. 16 l'hectolitre ; minimum : 234 fr. 30 ; moyen : 237 fr. 73.

Qualité tourisme : maximum : 241 fr. 99 l'hectolitre ; minimum : 239 fr. 50 ; moyen : 240 fr. 75.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de Juin 1927 :

Quantité de vins enlevés des chais des récoltants : 3.114 hectol.

Quantité de vins soumis au droit de circulation : 7.130 hectol.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 5.759 hectol.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 4 au 9 juillet 1927 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 1 femme.

Intérimaires : 3 hommes.

En extra : 2 hommes

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 femme.

Offres d'emploi non satisfaites : 7 hommes, 2 femmes.

CAHORS INNOVATION

Dame Régie s'évade, semble-t-il, de la routine ; désormais, les industriels et commerçants, pourront faire de la publicité, non plus seulement sur les boîtes, mais sur les cigarettes elles-mêmes.

Comme de juste, ces cigarettes ne pourront être vendues, mais devront être distribuées gratuitement par les annonceurs ou leurs agents qualifiés, ceci pour éviter toute possibilité de fraude.

De plus, les industriels et commerçants pourront fournir des emballages de leur choix, avec une publicité se rapportant aux articles qu'ils mettent en vente. Des dispositions ont été prises pour que les débiteurs de tabac n'aient pas à souffrir pécuniairement, car ils prélèveront, sur ces paquets, la remise qui leur est accordée.

Déjà, plusieurs paquets de cigarettes sur lesquels on peut lire le nom de commerçants de Cahors même, ont été mis en circulation.

Cette innovation ne gêne pas les fumeurs, et elle peut être un bénéfice pour le budget.

Du moment qu'il n'en coûte rien au consommateur, et que les frais de la réclame est entièrement à la charge de celui qui la fait, qui donc pourrait trouver à redire à cela ?

Pour une fois, dame Régie prouve qu'elle commence à comprendre que la routine ne rapporte rien et qu'il faut vivre avec son siècle !

L. B.

LES TROTTOIRS

On nous prie de signaler un point très intéressant pour le piéton, relativement à l'entretien des trottoirs.

Beaucoup de trottoirs sont en mauvais état et des accidents se produisent, qui pourraient être évités, car ils sont causés, le plus souvent, par les écornures des bordures délabrées de certains trottoirs.

Le piéton croit placer son pied sur une pierre solide, et il l'accroche à une saillie de la bordure ; la chute est inévitable. D'aucuns peuvent en parler en connaissance de cause.

Demander aux propriétaires du trottoir de faire exécuter les réparations, c'est le faire sourire. Or, ces réparations lui incombent, si nous en croyons le règlement suivant :

« 1^o Les frais du premier établissement des bordures de trottoirs sont par moitié à la charge de la ville et du propriétaire. Les frais d'entretien ultérieur sont entièrement à la charge de ce dernier.

« 2^o Il appartient à la ville, dès qu'une bordure risque d'occasionner des accidents de mettre le propriétaire en demeure de la changer ou de la réparer. »

Une petite promenade aux lieux où plusieurs personnes se sont meurtries les genoux en butant contre des écornures permettrait de se rendre compte que quelques réparations sont nécessaires.

Mais est-ce que les propriétaires qui constatent ces accidents devraient attendre d'être forcés pour faire ces réparations ?...

L. B.

Hôpital-Hospice

La Commission administrative de l'Hôpital-Hospice, a nommé M. le docteur Albert Valat, oto-rhino-laryngologiste, adjoint à l'Hôpital de Cahors.

Subvention à l'Hôpital de Cahors

M. de Monzie, sénateur-maire de Cahors, vient de recevoir la lettre suivante :

Paris, le 6 juillet 1927.

« Monsieur le ministre,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande présentée par l'hôpital-hospice de Cahors, à l'effet d'obtenir une allocation sur les fonds provenant du pari mutuel, en faveur des œuvres de bienfaisance.

« Je m'empresse de vous informer que, sur ma proposition, la commission de répartition vient d'allouer une subvention de 55.000 fr., destinée à compléter celle de 275.000 fr. attribuée antérieurement.

« Je suis heureux d'avoir eu l'occasion d'appeler l'attention de la commission sur la demande que vous m'avez signalée, et je me félicite de la solution favorable qui est intervenue.

« Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

« Le ministre du travail de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, signé : FALLIÈRES ».

Compatriote

Notre jeune compatriote, M. Artigue, fils du pharmacien bien connu de notre ville, est promu au grade de médecin aide-major de 2^e classe (réserve).

Préfecture du Lot

Un concours pour l'emploi de 3 rédacteurs a eu lieu à la Préfecture. 15 candidats se sont présentés. Quatre ont été classés : Mlle Jardel, de Martel ; Mlle Tison, de Cahors ; Mlle Goubey, de Cahors ; M. Bertrand de Cahors.

M. Bertrand sera nommé dans le courant de l'année 1927, dès qu'un poste de rédacteur sera vacant.

Lycée Gambetta

BACCALURÉATS

Sont définitivement reçus :

Première partie

Latin-Sciences : Dairic Jean (Mention bien) ; Douin Frédéric (Mention assez-bien).

Deuxième partie

Philosophie : Admissibles : Barthélemy Roger, Breil Jean, Carla Fernand, Constant Georges, Conte Maurice, Dablanc Maurice, Dubernet de Garros Max, Mlle Garrigue Odette, Pécourt Louis, Rames Jean, Ronquet Maurice.

Nécrologie

Nous avons le regret d'annoncer le deuil cruel qui vient de frapper M. Couaillac, un excellent conducteur de l'imprimerie du « Journal du Lot », en la personne de son père, ancien employé d'octroi de Cahors, décédé lundi, à l'âge de 65 ans.

Dans cette triste circonstance, nous tenons, avec tout le personnel de l'imprimerie, à adresser à M. Couaillac et à sa famille nos vives sympathies et nos cordiales condoléances.

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Laffon, directeur des services agricoles du Lot, décédé dans sa famille en Dordogne.

Il y a plusieurs mois que, frappé par la maladie, M. Laffon avait dû abandonner ses fonctions et quitter notre ville.

On espérait qu'après un long repos, il pourrait revenir parmi nous. Hélas ! tous les soins ont été inutiles.

M. Laffon laisse de vifs regrets dans le département du Lot et à Cahors, où on s'en souvient, il organisa avec une maîtrise remarquable de nombreux et importants concours agricoles qui obtinrent un vif succès. Nous saluons respectueusement la mémoire de M. Laffon dont nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Soueix, Chef de gare à Cahors, chevalier de la Légion d'honneur, décédé lundi, à l'âge de 50 ans.

M. Soueix était depuis 2 ans environ dans notre ville où il comptait de nombreux amis.

C'était un chef bienveillant, aimé par tous les employés de la gare qui perdent en lui un véritable ami.

La mort de M. Soueix a provoqué parmi tout le personnel, une vive émotion.

Nous prions la famille du regretté disparu de vouloir bien agréer nos bien sincères condoléances.

Société des Etudes du Lot

Séance du 13 juin

Présidence de M. VERNE

Présents : MM. Verne, Combes, Calmon, Filhol, Colonel Lambol, Capitaine Bous-sac, Colas, Rigaudières, Laubat, Garnier, Dr Loviot, Lorphelin, Billières, Teyssonnières, Guilhamon.

M. Verne, qu'un deuil cruel avait tenu longtemps éloigné de nos réunions, remercie la Société des marques de sympathie qu'elle lui a données en cette pénible circonstance, et on l'appelle à la présidence.

Sont présentés comme membres non résidents : MM. Boulzague, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur des Schistes bitumeux, à Autun, et le baron de Lambert, maire de Carnac-Rouffiac, par MM. Verne et Guilhamon, Colonel Lambol et Fabre.

M. Jean Nuyrit, professeur de Conservatoire est admis membre résident.

M. le Dr Loviot continue la lecture de son poème sur Olivier de Magny.

M. Guilhamon, après avoir déposé les publications reçues, poursuit la lecture de son étude sur « La Population de la généralité de Montauban à la fin du XVIII^e siècle ».

Ligue des consommateurs

Le bureau de la Ligue de défense des consommateurs se réunira au foyer du théâtre, le mardi 20 juillet 1927, à 21 heures.

Ordre du jour : Examen des moyens d'action susceptibles d'être mis en œuvre (organisation d'achats en commun) avec ou sans le secours d'autres organismes.

Fête de la Place Galdemar

La jeunesse de la place Galdemar a l'honneur de prévenir le public qu'elle organise, comme les années précédentes, sa fête annuelle les 23, 24, et 25 juillet. Voici le programme de ces journées de réjouissances :

« Samedi 23. — A 7 h. 30, distribution de bouquets, aubade aux habitants, bal.

« Dimanche 24. — A 9 h., distribution des coqueries ; à 11 h., apéritif-concert ; à 16 h., jeux divers ; à 17 h., bal de jour ; à 20 h., illumination ; à 21 h., grand bal, bataille de confetti.

« Lundi 25. — A 16 h., jeux divers, tels que : course en sac, poêle, cruche, course pédestre, ficelle, concours de grimaces, etc., etc., à 17 h., départ d'un ballon ; à 20 h., grande illumination ; à 21 h., grand bal ; à minuit, grande farandole, Réveil.

Le Comité ne répond pas des accidents.

Le Comité.

Fête de Saint-Urcisse

Les jeunes gens de la paroisse Saint-Urcisse ont l'honneur d'informer le public qu'ils organisent, pour la Saint-Roch, les 20, 21 et 22 août, leur fête annuelle.

Nous publierons dans un prochain numéro le programme détaillé.

Le Comité.

Jeu à interdire

Depuis plusieurs soirs, les prouneurs entendent éclater des pétards, des fusées, lancés par des gamins dans les rues et sur les Boulevards même.

Mais dimanche matin, un cycliste a cru être plus plaisant encore que les gamins : en passant à bicyclette dans la rue de la Mairie, il a lancé des pétards.

Il est recherché.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé le 16 courant contre la nommée Roque, revendeuse à Montcuq, pour achats après l'heure du marché.

Pertes

Il a été perdu un billet de 100 fr. sur le quel Cavagnac, par une ouvrière qui serait bien heureuse qu'on le lui rapportât.

A qui la boucle d'oreille ?

Il a été trouvé par M. Pierre Cayrac, demeurant 34, rue Nationale, une boucle d'oreille en or, surmontée de pierres fines.

La lui réclamer.

Trouvailles

Un client ayant laissé par mégarde son portefeuille dans les Etablissements du Comptoir National d'Es-compte, M. Lagnié s'est empressé de le lui remettre.

aucun cas l'Union Véloépidémique de France puisse être inquiétée.

Différentes sociétés ont également fait connaître leur désir d'être renseignées sur l'obligation de la décision ministérielle.

Le Comité Directeur et la Commission Sportive de l'U. V. F. croient devoir faire savoir aux dites sociétés qu'elles peuvent contracter une assurance pour une épreuve sur route seulement en s'assurant à n'importe quelle compagnie qui leur établira une police dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel.

Mais il est bien entendu que cette police intéressera exclusivement les accidents susceptibles d'être causés aux tiers, mais qu'il ne peut être question dans ladite police d'un accident survenant aux concurrents eux-mêmes, lesquels doivent être assurés individuellement pour les accidents qu'ils peuvent causer ou qui peuvent leur survenir.

Voilà donc les Sociétés sportives fixées sur ce qu'elles doivent faire.

L. B.

UN BERGER

MARSEILLE
C. BERGER & Cie
Successeurs de C. F. BERGER

Maison Fondée à COUVET, en 1830
Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arcs

Fête notive. — La fête votive a été célébrée dimanche et lundi avec un vif éclat, cette année, car elle fut favorisée par un temps splendide.

Aussi, c'est par groupes nombreux que la jeunesse cadurcienne s'est rendue dans la coquette commune qui était pavée, décorée et illuminée avec beaucoup de goût.

Un excellent orchestre a joué le répertoire de toutes les danses anciennes et modernes pour la plus grande satisfaction de nombreux couples.

Nos félicitations aux organisateurs.

Cazals

Les branchements électriques. — Voilà déjà près de six mois, que le courant a été donné sur une partie du réseau, et trois mois environ que les dernières communes ont reçues à leur tour la lumière. D'une façon générale, cette lumière est excellente et l'éclairage sera parfait après une légère mise au point qui s'impose au moins à Cazals, en ce qui concerne les lampes publiques.

Mais les habitants des hameaux, où les installations intérieures sont prêtes depuis longtemps commencent à trouver qu'on ne s'occupe guère rapidement des branchements. Il leur vient en l'esprit, de quelques lignes pour desservir certains privilégiés, d'ailleurs fort rares, mais en dehors de ces cas particuliers, on nous signale qu'aucune équipe d'ouvriers n'est encore employée en aucun point du réseau.

Un délai de six mois seulement, après l'éclairage des bourgs, a été prévu pour ces branchements. Nous savons bien qu'il ne faut pas être très rigide sur les délais, et que la première qualité des promoteurs, en matière d'électricité, doit être la patience ! Cependant, il y a des limites à tout, et il est bon que des mesures soient prises sans retard, afin que la lumière puisse briller partout l'été prochain. Nous estimons en effet que ce n'est pas trop exiger que demander à la Société concessionnaire qu'elle emploie les quelques longs mois qui restent encore avant la mauvaise saison, pour mener activement les travaux.

Si nos renseignements sont exacts, ces travaux doivent être exécutés par une puissante entreprise qui n'attend que l'ordre de commencer. Il importe que cet ordre soit donné au plus tôt, afin de donner satisfaction à l'opinion publique qui commence à s'impatienter.

Nous ajouterons qu'il y va également de l'intérêt du Syndicat d'électrification, à cause des ristournes prévues sur la consommation d'électricité, et qui ne deviendront normales que le jour où le réseau tout entier sera en fonctionnement.

Sauzet

Foire. — Notre foire du 14 juillet n'a pas été très importante, les travaux de la moisson ayant retenu chez eux les cultivateurs. Beaucoup de marchands forains, mais pénurie d'acheteurs.

En somme peu d'affaires se sont traitées.

Montcuq

Foire du 14 juillet. — Par suite de nombreux travaux agricoles, notamment de celui de la moisson, qui ont retenu aux champs les cultivateurs notre foire a été de moindre importance.

Pas de gros bétail, quelques veaux seulement ont été vendus.

Le marché à la volaille était de son côté mal approvisionné.

On peut dire que les transactions ont été presque nulles.

Bagat

Certificat d'études. — Les deux élèves, Boulet Germaine et Billard Raymond, de notre école mixte présentés aux examens du C. C. à Montcuq ont été reçus.

Nos félicitations aux lauréats et à leur maîtresse.

Le Boulvé

Concours de tir. — Le concours annuel organisé par la Société de tir, a eu lieu dimanche 10 juillet. Voici les résultats : 1. Larroque, du Boulvé ; 2. Ausset, de Fargues ; 3. Guignes, du Boulvé ; 4. Capy, de Sérignac ; 5. Vidal, du Boulvé ; 6. Casot, de Floressas ; 7. Nadal, de Fargues ; 8. Larrie, du Boulvé ; 9. V. Mourgues, du Boulvé ; 10. Roux, de Floressas ; 11. P. Caumont, du Boulvé ; 12. Bousquet, du Boulvé.

Félicitations

St-Ferleçon

Chemin de fer de Cahors à Moissac. — Lors de l'enquête qui eut lieu dans le courant du mois de février dernier, plusieurs propriétaires, de notre commune et des communes voisines, formulèrent diverses réclamations.

Les uns se plaignirent que les eaux, ne pouvant plus circuler libre-

ment dans les fossés, leur causaient un très grand préjudice ; les autres réclamèrent au sujet de certains passages, etc.

N'ayant pas été, à l'heure qu'il est, avisés des suites qui ont été données à leurs réclamations, ils sont à se demander si elles sont restées lettre morte.

Il y aurait, pour eux, un intérêt primordial d'être fixé sur le sort qui a été réservé à leur demande afin qu'ils puissent, s'ils le jugent opportun, prendre les mesures qui leur paraîtront nécessaires.

Dans ces conditions, ils seraient très reconnaissants à M. l'Ingénieur en Chef, chargé de la construction de la voie ferrée, de bien vouloir leur faire connaître les décisions qui ont été prises par la Commission d'enquête à leur sujet.

Hyménée. — Prochainement sera célébré le mariage de la toute gracieuse Mlle Joséphine Peindarie de Preinac avec Alfred Lafage notre jeune compatriote.

Nous adressons, aux futurs jeunes époux, nos plus sincères félicitations.

Saux

Le temps. — Depuis mercredi le soleil s'est enfin montré. On a bien entendu quelques coups de tonnerre dans le lointain, mais la pluie n'est pas venue ici. Jeudi, la chaleur a été un peu plus forte, aussi l'aspect de la campagne a changé tout à coup. Sous le soleil ardent, les plantes saturées d'humidité ont tout de suite reverdi et les moissons se sont dorées. Les champs se sont animés : le grincement des petites faucheuses, avec le cliquetis de la herse se mêlaient aux appels des conducteurs excitant le bétail au travail. Tout le monde est dehors pour mettre en œuvre la précieuse récolte qu'on a eu bien peur de perdre.

Il faut espérer que le beau temps continuera, et que dans huit jours tout le blé sera en sûreté.

Ayons confiance et disons avec le poète :

« Comme il faut du soleil à la fleur, il en faut pour donner à nos cœurs, etc... »

En ce moment, il donne l'espoir qui procure la force.

Puy-l'Évêque

Médaille militaire. — M. Laffrayrie, gendarme de notre brigade vient de recevoir la médaille militaire.

Félicitations.

Huisserie. — Nous apprenons avec plaisir que M. Maurice Vayssié, conseiller municipal de la section de Loupiac est nommé huisserie en remplacement de M. Leygues démissionnaire.

Duravel

Encore à l'honneur. — Nous avons eu bien souvent l'occasion et la joie de glorifier les mérites et la haute valeur intellectuelle de notre compatriote M. Raymond Rey.

En lui décernant tout récemment une partie du prix Charles Blanc, l'Académie Française a voulu marquer et attester à quel haut degré d'estime elle le place dans la sphère des hommes éminents, des écrivains qui sont l'orgueil et la gloire de notre pays, en l'illustrant à jamais.

On sait que M. Rey avait déjà obtenu de l'Institut le prix Fould pour son ouvrage « La cathédrale de Cahors », et c'est la même œuvre qui a couronné l'Académie Française.

Nos félicitations seraient bien peu de chose à côté de celles plus qualificatives qui lui sont déjà parvenues, si elles n'étaient pas l'écho de ce Duravel qui réside sa famille ; son pays qu'il affectionne tant, et à ce titre cet hommage a pour lui un prix inestimable. — B.

Certificat d'études primaires. — Aux épreuves du certificat d'études primaires de Puy-l'Évêque, deux élèves de notre école de garçons, Franc Castagné et André Montagne ont été reçus avec la mention bien.

Nos félicitations aux élèves et à leur maître.

Assistance publique. — Dimanche 10 courant, avait lieu à la mairie, sous la présidence de M. Cazabonne, maire, une réunion du conseil d'administration de l'Assistance publique.

Le rapporteur y a soumis les comptes du 2^e trimestre qui ont été approuvés, par les membres du conseil présents, presque au complet, sauf un.

Fête du 14 juillet. — Le temps s'étant mis au beau depuis deux ou trois jours, nos agriculteurs se sont fort peu inquiétés de la fête Nationale et se sont préoccupés surtout de lier et rentrer les blés déjà coupés.

Aussi la fête a-t-elle été sensiblement manquée par le pavésissement des monuments publics, la sonnerie des cloches et l'illumination « à giorno » du clocher.

L'électricité a même fait défaut, (par suite d'une cause ignorée) de sorte que tout était calme et triste.

La jeunesse elle-même n'a pas fait le bal traditionnel devant la mairie ; tout disparaît dans notre cité qui s'obscurcit et s'enlève de plus en plus.

Distinction honorifique. — Parmi les nouveaux décorés de la Rosette d'Officier de l'Instruction Publique, nous relevons avec fierté, le nom de Mme Prieur, notre distinguée directrice d'École de filles.

Depuis vingt-cinq ans et plus qu'elle dirige, avec intelligence, autorité et grande compétence cette école que l'on a créée, des générations d'élèves s'y sont succédées, et elle a mis au service de toutes, sa haute science, son dévouement et son énergie tout entière, et ses efforts rencontrèrent toujours le succès.

Nombreuses sont les femmes et les jeunes filles de Duravel qu'elle a fait doter de diplômes et dirigées sur les diverses situations qui leur sont ouvertes ; et bien nombreuses aussi sont celles qui lui doivent et lui gardent une reconnaissance impérissable.

Nous nous faisons l'interprète de tous et de toutes, parents, anciennes élèves et élèves, pour adresser à la nouvelle promue nos félicitations les plus vives et les plus cordiales.

Baccalauréat. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, le succès, aux épreuves écrites du baccalauréat 1^{re} partie, de Mlle Couderc.

Nous apprenons avec plaisir qu'elle a subi également les épreuves orales et d'une façon brillante, car elle a obtenu la mention bien.

De nouveau, nous adressons nos félicitations à cette lauréate.

Sérignac

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de notre sympathique facteur-receveur, M. J.-L. Froment avec Mlle B. Pélassier, la gracieuse et dévouée institutrice de Belmont.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur. — D.

Floressas

Palmes académiques. — M. David, instituteur à Floressas, vient d'être nommé officier d'Académie.

Cette distinction a été accueillie avec une vive satisfaction par tous les amis que compte M. David dans toute notre région, et notamment à Floressas où ses qualités professionnelles sont si appréciées par les parents des élèves.

Nous adressons à M. David nos sincères félicitations.

Vire

Nécrologie. — Jeudi ont eu lieu à Vire, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Albert Rives, entrepreneur de maçonnerie, décédé à 74 ans, après une longue maladie.

Le défunt, très estimé dans la région, ne laisse que des regrets.

Nous adressons à cette famille, si douloureusement frappée, l'expression attristée de nos sincères condoléances. — D.

Tour-de-Faure

Fête patronale. — Voici le programme de la fête patronale qui aura lieu les 6, 7 et 8 août :

Samedi 6 août : Réception de la musique, salves d'artillerie annonçant la fête, retraite aux flambeaux et bal de nuit.

Dimanche 7 août : Salves d'artillerie, réveil en fanfare, tour de ville en musique, distribution de bouquets, apéritif-concert. Dans l'après-midi, grand bal, place de l'Hôtel-de-Ville, sur magnifique plancher, attractions et jeux divers. A 4 h., après le passage du train, courses de bicyclettes dotées de jolis prix.

Itinéraire de la course : Départ de Tour-de-Faure, Saint-Martin-Laboulaye, Cornus, Crégols, port de Saint-Cirac-Lapopie et Tour-de-Faure. Ce trajet sera parcouru deux fois. A 19 heures, départ du ballon « l'Invincible » et farandole générale.

Le soir, grand bal de nuit, félicitations illuminées, retraite aux flambeaux.

Lundi 8 août : Salves d'artillerie, réveil en fanfare, tour de ville en musique ; à 10 h. 30, grand bal au port de Saint-Cirac. A 15 h., avec le concours de l'orchestre, fêtes nautiques sur le Lot, au port de Saint-Cirac-Lapopie, concours de nage, course aux canards, mâts de beaupré et autres jeux. Grand bal champêtre, place de l'Hôtel-de-Ville.

Le soir, grand bal de nuit, illuminations, farandole, sérénade, grand réveil à l'Hôtel Esrouzailles.

Le comité d'organisation ne répond pas des accidents.

Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

La fête nationale du 14 juillet. — Cette année, la fête du 14 juillet a été célébrée avec un entrain tout particulier.

La journée a été un peu terne, mais la soirée a été excessivement brillante.

L'Alliance Cajarcoise a donné un excellent concert sur la place du soir. Notre société reconstituée depuis moins d'un an fait, sous la vigoureuse impulsion de son dévoué chef, M. Couyba, des progrès très appréciables d'un concert à l'autre.

Le public ne lui a pas ménagé ses applaudissements. Nous y joignons nos meilleures félicitations à la société et à son chef.

La retraite aux flambeaux qui a suivi le bal a été suivie par une foule joyeuse.

Enfin un bal organisé par les membres de la musique a permis au public de continuer la fête assez tard.

Les monuments publics : Mairie, écoles et gendarmérie étaient splendidement illuminés, ainsi qu'un brillant portique éclairé électriquement par M. Cournot, directeur du Garage moderne. Tout le monde s'est bien amusé et la fête ne s'est terminée que fort tard dans la nuit.

Foire. — Malgré les moissons qui battent leur plein, notre foire du 11 juillet a été assez importante ; le foirail des brebis était bien approvisionné et il s'y est traité beaucoup d'affaires à de bons prix.

Volaille vieille, de 4 fr. 75 à 5 fr. 10 ; poulets de grains, de 7 fr. à 7 fr. 50 ; canards, de 5 fr. 75 à 6 fr. 25 ; dindons, de 4 fr. 50 à 5 fr. 25 ; lapins domestiques, de 2 fr. 20 à 2 fr. 50 ; chevreaux, de 2 fr. 70 à 3 fr. ; laine blanche sans laver, de 9 fr. 50 à 10 fr. ; laine noire sans laver, de 10 fr. 25 à 10 fr. 50, le tout le demi-kilo.

Petites oies, de 70 à 75 fr. ; petits canards, de 10 à 12 fr. ; canards nautières, de 15 à 20 fr. ; petits poussins, de 1 fr. 55 à 1 fr. 75 la paire.

Avoine, de 105 à 110 fr. ; maïs, de 160 à 170 fr., le tout l'hectolitre.

Beufs de Salers, de 5.500 à 6.000 fr. ; vaches de Salers, de 4.300 à 5.000 fr. ; vaches de labour, de 5.100 à 5.800 fr. ; vaches de labour, de 4.000 à 4.300 fr. ; porcelets, de 150 à 350 fr. la pièce suivant âge et grosseur.

Veau, de 4 fr. 75 à 5 fr. 25 ; moutons, de 4 fr. 25 à 5 fr. le tout le kilo poids vif.

St-Céré

Fête nationale. — La fête nationale a été célébrée cette année avec entrain, grâce au concours que l'Union musicale avait bien voulu prêter à la municipalité. Le programme fut rigoureusement exécuté et le matin, dès 6 heures, la population fut éveillée au son de la Marseillaise exécutée sur toutes les places de la ville. La retraite aux flambeaux fut superbe et suivie par une foule nombreuse. A 21 heures, concert très applaudi sur la place de la République. Le bal qui eut lieu après le départ des feux d'artifice fut des plus animés grâce à un brillant orchestre, et ne se termina qu'à une heure très avancée de la nuit.

Nos félicitations à tous les organisateurs et en particulier à l'Union Musicale.

École primaire supérieure de St-Céré section technique. — Les deux candidats au concours d'admission aux écoles normales d'arts et métiers MM. Sirieys Jean de Cornac et Sautou Abel de Soucirac viennent d'être déclarés admissibles.

Dans la même section, en avril dernier MM. Janot André et Cennac Jean ont été admis au concours d'adjoint technique des Ponts et Chaussées.

Tous nos félicitations pour ces brillants succès qui confirment la valeur de l'enseignement donné dans notre école supérieure.

D'autre part M. Sennac, professeur de mathématiques de la section vient de subir avec succès les épreuves de la 2^e partie du professorat des écoles Normales (section mathématiques).

Nos félicitations à ce distingué professeur.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Légion d'honneur. — Nous avons annoncé dans notre précédent numéro, la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. le docteur Coulou.

Les nombreux amis de M. Coulou ont applaudi vivement à la haute distinction qui lui a été décernée, et avec eux nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Accident d'automobile. — Le 13 juillet dans l'après-midi, deux voitures conduites, l'une par M. Chassaing, négociant aux Quatre-Routes, l'autre par M. Leygonne, négociant à Brive, sont entrées en collision au lieu dit « le Soustre » commune de Cavagnac, à l'intersection du chemin de grande communication n° 20 C et du chemin de Branceilles à Cavagnac. Les voitures sont sérieusement endommagées, leurs occupants, M. Chassaing a deux côtes cassées, M. Leygonne, son fils Lucien, âgé de 8 ans, son cousin Fernand battu d'un coup à Aix-les-Bains, sont blessés à la tête.

L'excès de vitesse et une haute haie qui masque l'embranchement sont les causes de l'accident.

La fête nationale, à Gourdon. — M. le sous-préfet de Gourdon a reçu de M. Malvy, député du Lot, le télégramme suivant :

« Planassagne, sous-préfet, Gourdon. — En regrettant infiniment être retenu Paris par travaux parlementaires, suis heureux vous annoncer que général 1^{er} région va attribuer à l'Union sportive départementales récompenses. En outre, Ministère Guerre a accordé coupe challenge. Prière informer par l'Express du Midi. — 2. Buffan (J. C.) un portefeuille offert par la Maison Aubré.

400 m. : 1. Buffan (J. C.), 6 demi-bouteilles de Dubonnet et 1 médaille de bronze offerte par l'Express du Midi. — 2. Calvet (Aviron Cadurcien), 1 médaille de bronze offerte par La France.

100 m. : 1. Vieillescot (Stade velosais), 1 médaille de bronze offerte par le Ministère de la guerre et 2 demi-bouteilles de Byrrh. — 2. Meulet (J. C.), une breloque en argent offerte par le Courrier du Centre.

110 m. haies : 1. Fougères (J. C.) 1 médaille de bronze offerte par le St-Raphaël-Quinquina, et un nécessaire de bureau offert par les Galeries de France. — 2. Bach (J. C.) un abnonement de 6 mois à l'Athlète.

Saut en longueur. — 1. Galan (St-Cyprien Athlétique-Club), 5m.80, médaille d'argent offerte par le Ministère de la Guerre, et une bouteille de mousseux. — 2. Badet (U. S. Gourdon), 1 médaille offerte par le Ministère de la Guerre.

Saut en hauteur. — 1. Vinel (J. C.) 1 m. 56, 1 médaille de bronze offerte par la Dépêche et une bouteille de mousseux. — 2. Fougères (J. C.), diplôme.

Lancement du poids. — 1. Bouzerand (J. C.), 9 m.03, 1 médaille de bronze et une bouteille de mousseux. — 2. Galan (S. A. C.), diplôme du ministère de la guerre. — 3. Rivier (A. C.), 1 médaille de bronze.

Prix collectif des sociétés agréées : St-Cyprien-Athlétique Club, 1 plaquette d'argent du ministère de la guerre.

Coupe challenge offerte par M. Jules Crabot, directeur du cabinet du Président de la République : Société Les Jeunes Cadourques, de Cahors.

Gramat

Futurs pharmaciens. — C'est avec plaisir que nous avons appris que M. Charles Ventin, neveu du sympathique pharmacien, de l'avenue Gambetta, M. Landes, venait de subir, avec la mention bien, devant le jury de Limoges, son examen de validité au stage ; et que M. Pierre Décos, fils du non moins sympathique pharmacien de la place de la Halle, avait subi avec plein succès, devant la Faculté de Paris, son examen de première année de pharmacie. Aux heureux candidats et à leurs familles, nous offrons nos sincères félicitations.

Labastide-Murat

Distinction honorifique. — Nous avons appris avec plaisir que notre ancien instituteur, M. Mottaz, venait d'être nommé officier d'Académie.

Cette distinction si méritée est un témoignage de reconnaissance qui était dû à cet excellent maître d'école dont le dévouement pour l'école fut si longtemps apprécié par notre population.

Nous sommes heureux de lui adresser nos vives félicitations.

Utile amélioration. — Les habitants et les commerçants de la Grande-Rue adressent à M. le maire, la lettre suivante :

« Les soussignés, habitants, commerçants de la Grande-Rue prient M. le maire de vouloir bien s'entendre avec la direction des ponts et chaussées pour que, lorsqu'elle procédera aux travaux de réchargement de ladite rue, celle-ci soit macadamisée afin d'éviter les dégâts et l'insalubrité causés aux habitations par la poussière provenant du roulage automobile intense.

« Les soussignés contribueraient dans la mesure du possible et après entente avec frais supplémentaires occasionnés. « Veuillez agréer, etc... »

Nous espérons que l'administration des ponts et chaussées prendra en considération les justes doléances des intéressés.

St-Germain

Certificat d'études primaires. — Nos écoles publiques du canton ont présenté 23 candidats qui tous ont été reçus et quelques-uns avec mention. Voici pour chaque école le nombre de candidats présentés :

St-Germain : 1 garçon et 4 filles.
Concorès : 2 garçons et 2 filles.
Linars (mixte) : 1 garçon.
Peyrilles : 5 filles.
Dégagnaz (mixte) : 1 fille.
Frayssinet : 2 garçons et 2 filles.
St-Chamarand : 1 garçon.
Uzoch (mixte) : 1 garçon.
Ussel : 1 fille.

Nos félicitations aux maîtres et aux lauréats.

Salviac

Concours de jeux de quilles. — Un grand concours de jeux de quilles aura lieu à Salviac à l'occasion de nos fêtes de fin juillet.

De nombreux prix en espèces et en argent seront offerts aux lauréats. D'ores et déjà les inscriptions sont reçues au comité de la fête moyennant le versement d'une somme de un franc. Nous ferons connaître ultérieurement les règles et les modalités du jeu de Rampeau toujours en honneur en notre ville.

Accident. — Ces jours derniers, M. Pierre Contie, propriétaire et courtier en noix en notre ville fut blessé à la jambe droite par son cheval dans sa propriété de Florimont-Gaunics.

M. le Dr Cambornac appelé aussitôt lui donna les soins que comportait son état. Un repos d'assez longue durée lui a été prescrit.

Nos meilleurs souhaits de prompt guérison.

Dégagnac

Trouvé mort. — M. Richard Auguste, ancien boucher à Bordeaux, qui, après avoir amassé un petit pécule, s'était retiré à Dégagnac, a été trouvé mort dans un petit logement où il habitait seul.

Ses voisins, surpris de ne pas voir sa demeure ouverte à l'heure habituelle, eurent un pressentiment. Après avoir frappé en vain à la porte, ils l'appellèrent. Ne recevant pas de réponse l'un d'eux se hissa le plus haut possible et aperçut, en regardant pardessus les rideaux de la porte, Richard à moitié déshabillé, étendu sur son lit une jambe pendante, à toucher le plancher et paraissant ne donner aucun signe de vie.

La porte ouverte par un serrurier, les personnes présentes se trouvèrent en présence d'un cadavre.

Les autorités prévenues se sont aussitôt transportées sur les lieux.

Au cours des constatations légales, une somme d'argent assez importante a été trouvée sur le mort, dans la poche du gilet.

M. Richard, qui était originaire de Dégagnac et jouissait ici de l'estime générale, est décédé, au dire du médecin qui a examiné le cadavre, de mort naturelle.

Les scellés ont été apposés à toutes fins utiles.

St-Sozy

La foire. — Notre foire de juillet a été peu importante. En dépit d'un temps incertain, les cultivateurs avaient, en effet, profité de l'absence de pluie pour se livrer aux travaux pressants de la moisson. Peu d'animaux sur les divers marchés ; en revanche un grand nombre de bouchers, de marchands de bestiaux et de forains. Les transactions ont été peu nombreuses et les cours s'inscrivent en hausse sérieuse.

Voici les principaux cours pratiqués :

Bœufs gras : de 230 à 250 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail : de 4.000 à 5.000 fr. la paire ; jeunes attelage : de 3.500 à 4.000 fr. la paire ; veaux : de 5,50 à 6 fr. le kilo ; moutons gras : de 150 à 180 fr. la pièce ; agneaux de boucherie : de 5 à 5 fr. 50 le kilo ; brebis d'élevage : 150 fr. la pièce ; porcelets : de 200 à 250 fr. la pièce ; oisons : de 20 fr. à 22 fr. la pièce ; canetons : 12 fr. la paire ; œufs : 5 fr. la douzaine ; lapins : 3 fr. le demi-kilo.

M. Charles FABIANELLI

ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE (spécialité de crépissages) informe la clientèle qu'il a transféré son domicile 1, rue Neuve-St-Barthélémy.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier revenu	Fonds d'Etat	Cours du 13 juillet	Cours du 15 juillet
3 0/0	56 50	57 30	
3 0/0 amortissable	67 75	69 25	
3 1/2 0/0	92	93	
5 0/0	75 05	77 20	
4 0/0 1917	60 85	62 30	
4 0/0 1918	59 70	61 50	
4 0/0 1920	87 10	88 85	
6 0/0 1920	86 05	88 75	
4 0/0 1925	93 05	93 30	
6 0/0 1927 amort.	98 35	98 30	
B. du Tr. 6 0/0 1922	518	518	
B. du Tr. 6 0/0 1923	513	512	
B. du Tr. 6 0/0 sept. 1923	513	513	
B. du Tr. 5 0/0 1924	586	592	
B. du Tr. 7 0/0 1925	519	519	
B. du Tr. 7 0/0 1927	523	523	
Caisse autonome	550	554	

Crédit National

5 0/0 1919	443	440
Obl. 500 5 0/0 1920	440	445
6 0/0 1921	491	491
Bons décem. 6 0/0 nov.	498	495
505	507	
6 0/0 janv. 1923	481	480
6 0/0 juin 1923	470	469
janv. 1924	470	470

Crédit Foncier

Communales 1879	446	460
1880	465	465
1891	230	235
1892	273	264
1893	245	241
1906	257	255
1912	140	140
1920 lib.	367	365
1921 lib.	420	430
1922 lib.	396	395
1923	390	394
Fonciers 1879 3 0/0	475	471
1883 3 0/0	235	235
1885 2 50 0/0	238	235
1895 2 50 0/0	251	261
1903 3 0/0	279	277
1909 3 0/0	145	148
1913 3 1/2 0/0	273	272
1913 4 0/0	372	372
1917 5 1/2 0/0 lib.	220	220

Ville de Paris

1865 4 0/0	780	800
1871 3 0/0	337	332
1875 4 0/0	405	407
1876	403	404
1892 2 1/2 0/0	203	201
1894-1896	200	198
1898 2 0/0	229	229
1899 2 0/0	220	217
1904 2 1/2 0/0	226	232
1905 2 3/4 0/0	361	374
1910 3 0/0	206	206
1910 3 0/0	209	206
1912 3 0/0	204	205
1919 lib.	339	339
1921 lib.	481	482
Décennal 1922	497	492 50
1923	463	459
1924	460	450
1924 6 1/2	438	436 50

Bibliographie

L'OPINION

Journal de la Semaine
Paraissant tous les samedis
7 bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VII^e arr.
Sommaire du samedi 16 Juillet 1927
Editorial : M. C. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures : L'Irlande ou le romantisme politique ; Jacques Chastanet. — Affaires intérieures : Les forces politiques de la France ; l'Indre-et-Loire ; Trygée. — Affaires économiques : Le présent et l'avenir du plan Dawes ; Interim. — Notes et Figures : Tournées estivales ; A. de Béraucourt. — Littérature : Enquête sur les romans ; réponses de MM. Henri de Régnier, Paul Souday, Louis Dimier et Gonzague Truc ; R. Bourget-Pailleron. — Ce qu'on lit. — Musique : Au Conservatoire, à l'Institut et à l'Ecole normale de musique ; Gustave Samazeuilh. — Art : Artistes illustres ; Henri Clouzot. — Invention et Recherches : L'utilisation de la chaleur superficielle des mers ; Rémy Caillier. — Mémoires et Documents : Chez le cardinal de Richelieu ; Amédée Britsch. — La mort de Marceau ; Jean Fleuriel. — « Le Trocadéro ». Dessin de Jacques Boullaire.

LES ANNALES

Dans le numéro des Annales du 15 juillet commence, précédée d'une magistrale préface par Mme la comtesse de Noailles — la publication des *Vingt ans d'intimité avec Edmond Rostand*, par Paul Faure. Dans ce même numéro, on lira la première partie d'un roman d'une grâce et d'un humour charmants : *Le Miroir aux*

Alouettes, par Pierre Billotey ; une lettre au vainqueur du tour de France, par Jacques Natanson ; *l'Art de faire vivre une Chanson*, par Yvette Guilbert ; les Chroniques d'Henry Bidou, Yvonne Sarcy, Paul Souday ; les articles de Benjamin Crémieux, André Salmon, Hervé Lauwick, G.-A. Masson, Jean Ajalbert, Charles Nordmann, etc.
En vente partout : le numéro, 2 fr. 50. Abonnement, 50 fr. par an, 5, rue La Bruyère, Paris, ou chèque postal 830-40, Paris.

Abonnez-vous à LA REVUE HEBDOMADAIRE
qui publie dans son numéro du 16 juillet : « L'Internationale communiste et le gouvernement de Moscou sont-ils solidaires ? », par Frédéric Ecard, Sénateur du Bas-Rhin. — « La vie sentimentale de Lord Melbourne », par Maurice Soulié. — « Mes souvenirs sur l'Odéon (première direction) et le Théâtre Antoine (Mme Le Bary) ». — *Les Remplaçantes*. — Mort de Got. Zola à Médan », par Antoine. — « Les bohémiens de Provence : Les Peaux-Rouges et l'Alamande », par Marius André. — « Dans le van du vainqueur (Traduit par Mme Maurice-Denis) », par Robert-Hugh Benson.
ABONNEMENTS : France et Colonies : un an : 75 fr. ; six mois : 40 fr. L'abonnement d'un an payable en 2 fois sur demande, 40 fr. à la souscription et 35 fr. six mois après.
PLON, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 fr. 50. Spécimen gratuit.

LA NATURE
Le numéro de cette semaine de *La Nature* est vraiment sensationnel. Il faut signaler tout à fait à part la magnifique étude du Dr John Schmidt, de Copenhague, sur les anguilles de Tahiti. Tout le monde connaît l'illustre savant danois qui a su éclaircir le mystère de l'anguille européenne. Il revient maintenant de Tahiti où il a abordé celui des anguilles du Pacifique, des anguilles car elles sont trois espèces dont l'histoire est encore très mal connue. Tout le monde voudra lire cette étude d'un des plus grands savants actuels sur un des plus étonnants problèmes de la biologie.

Le numéro de *La Nature* débute par une description des totems des Indiens de l'Amérique du Nord, sujet d'ethnologie et de sociologie qui a fait couler des flots d'encre. On y peut lire aussi l'exposé de l'aménagement hydro-électrique de la Haute Dordogne par la Compagnie d'Orléans, la présentation d'un nouveau gazogène à récupération du gaz d'échappement, l'activité de l'Institut de Phonétique de Paris, l'étude des moteurs rapides d'automobiles. Les utilisations récentes de la bakélite comme matière plastique et comme vernis, un appareil nouveau de bouchage sous le vide, une bonne étude sur les rats et leur destruction, sans compter toutes les notes pratiques, utiles à tous, le tout abondamment illustré de photographies et de gravures admirablement présentées.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

ETE 1927
Circuits en auto-car dans le Périgord du 14 Juillet et 30 Septembre
1^o Au départ des *Eyzies*, la capitale préhistorique de France. Départ, 13 h. — Retour vers 18 h.
Vallée de la Vézère. — Les *Mardis* et *Jendis*. — Prix du transport, 20 fr. : Vallée de la Grande Beune, Abri du Cap Blanc, Montignac, St-Léon, Le Moustier, Laugerie-Basse, Laugerie-Haute.
Vallée de la Dordogne. — Les *Mercredis* et *Dimanches*. — Prix du transport : 25 fr. : Vallée de la Vézère, St-Cyprien, Beynac, La Roque-Gageac, Domme, Vitrac, Château de Montfort, Sarlat, Vallée de la Petite-Beune.
2^o Au départ de *Périgueux*. — Les *Jendis* et *Dimanches*. — Prix du transport : 20 fr. : Départ le *Jeu* à 13 h. et le *Dimanche* à 10 h. 15. — Retour 17 h. 45.
Vallée de la Dronne. — Château l'Évêque, Brantôme, Bourdeille, Chancelade. Nombre de places limité. Location, moyennant 1 franc par place, au bureau de l'Entrepriise des Autobus départementaux de la Dordogne, 53, rue du Président-Wilson, ou au Syndicat d'Initiative de Périgueux, et au bureau du Syndicat d'Initiative, place de la Mairie, Les Eyzies.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le gérant : A. COUESLANT.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins

ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 14 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 6

BONHEUR CONQUIS

PAR Charles FOLEY

IV

ESCARMOUCHE

— Il me serait impossible de le reconnaître, dit Geneviève. Je l'ai vu de trop loin.

Cette réponse rassura complètement Mme Bordakhof ; elle respira mieux, puis partit d'un bel éclat de rire. Quand la jeune fille, dans un regard surpris, lui demanda compte de cette joie soudaine, elle l'expliqua tant bien que mal :

— Je ris... parce que, malgré votre affirmation, je crois, ma chère enfant, que vous avez été comme moi le jouet d'une illusion, fréquente par ces temps de brume, et votre malfaiteur...

— Qui vous a dit que ce fut un malfaiteur ?

Mme Bordakhof devint sérieuse, comprenant qu'elle s'était rassurée trop vite. Rendue circonspecte elle demanda :

— Que voulez-vous que ce soit ?

— Je vous le demandais, dit froidement Geneviève.

Ne s'attendant pas à ce coup direct, la jeune femme demeura silencieuse ;

qu'à plus ample information. Et maintenant, faisons de la musique !

Geneviève aurait eu beaucoup de choses à répondre. Elle sentait, sous les ironies de Lydia, une insinuation mauvaise la concernant. Un moment l'idée lui vint de relever cette insinuation et de riposter vertement. Mais elle n'était pas habituée à ces escarmouches de langue et, par lassitude, par négligence aussi, elle se mit à jouer.

Après cette conversation, Mlle Aubert restait plus incertaine que jamais sur la nature du rôle de Mme Bordakhof. Elle répugnait à croire qu'une femme fût si dissimulée que de plaisanter en toute liberté d'esprit à propos d'un incident où son honneur pouvait être compromis.

V

LE MYSTÈRE S'ÉCLAIRCIT

Vers trois heures, maître Jean, le facteur, apporta une lettre à la pensionnaire des dames Aubert. Lydia la lut sans précipitation, puis la mit tranquillement dans son petit sac. Elle passa une partie de l'après-midi entre la tante et la nièce, dans un bosquet du jardin, tenant un crochet dans ses doigts. Elle avait causé d'une façon posée, agréable, achevant de séduire ses hôtes et d'endormir les appréhensions de Geneviève. La pensionnaire n'avait manifesté aucune velléité de se promener dans le pays et ces dames ne lui avaient pas proposé, pensant qu'après les fa-

ligues de son installation, elle préférait quelque repos.

Aussi, après le dîner, furent-elles surprises de voir Lydia jeter une mantille sur sa tête ; elles ne questionnèrent pas par discrétion. Mais la jeune femme alla au-devant de leur demande.

— Je comptais ne sortir que demain, mais la curiosité l'emporte : je vais voir un peu le pays. Il est impossible, pour cela, de rêver soir plus clair et plus beau. Je serai ici dans deux heures, au plus tard, avant la nuit.

— Voulez-vous que je vous accompagne ? proposa Geneviève, mue par un sentiment de pure obligeance.

— Non, dit Mme Bordakhof. Je ne veux pas vous déranger. J'irai à l'aventure, j'adore cela.

Elle gagna hâtivement la grille par crainte d'être obligée de céder aux instances de l'une ou l'autre de ces dames.

Dehors, sur la grande route, elle affecta de flâner, de regarder curieusement à droite et à gauche ; mais, arrivée à la première ruelle qui conduisait à la rivière, elle s'y enfonça, et, n'y rencontrant personne, elle pressa le pas. Une fois sur la berge, après s'être assurée que la sente riveraine était solitaire et qu'elle était hors de vue de la villa Aubert, elle consulta sa montre et remonta le cours de la rivière. Le site était particulièrement joli en cet endroit, mais Lydia n'était pas femme à se soucier de jolis sites, en ce moment surtout.

Elle interrogea sa montre une seconde fois et, après avoir constaté qu'elle marchait depuis une demi-heure, elle s'arrêta et regarda autour d'elle. Elle aperçut un vieux saule dénudé et poussa jusque-là. Elle s'assit sur l'herbe, tira de sa poche la lettre qu'elle avait reçue dans l'après-midi et la lut à loisir, à mi-voix, comme pour se bercer elle-même des phrases de la missive.

« Chère Madame et amie, pourquoi hier, à la dernière minute, avoir manqué au signal convenu ? Qu'est-il arrivé ? Si vous le pouvez, ce soir, de sept à neuf, suivez la rivière en remontant le courant. Vous trouverez à une demi-heure de marche en arrière, un saule vieux et dénudé de feuilles ; je vous attendrai là. Ne manquez pas, sans quoi je serais tout à fait inquiet... et malheureux !

« Je baise vos belles mains.
« JACQUES DE SYME. »

Le billet relu, Mme Bordakhof le déchira en menus morceaux qu'elle jeta sur l'eau. Puis, dans l'attente, sous ce ciel de printemps où les étoiles ne brillaient pas encore, elle devint pensive, gagnée peu à peu par l'afflux de ses souvenirs...

Elle se voyait à dix-huit ans, reçue au Conservatoire, après de longues années d'études dans un petit appartement de la rue Bergère. Elle vivait là, avec sa mère, d'une maigre pension, avec la vieille dame, actrice elle-même, avait acquise après trente an-

nées de service sans éclat à la Comédie-Française. Le jour où Lydia eut son premier prix de chant, elle se crut sauvée. Mais, cette année-là, ni l'Opéra, ni l'Opéra-Comique n'engagèrent un seul lauréat. C'était la vie d'expédients et de misère cachée qui recommençait. Après six mois d'angoisses et d'intrigues, Lydia signait un engagement pour Marseille. Pendant trois ans, la débutante végéta dans les emplois secondaires, sans jamais obtenir un rôle qui pût mettre en lumière ni sa beauté, ni ses moyens vocaux.

Ce fut après la mort de sa mère, et encore à Marseille, qu'elle fit la connaissance de Michel Bordakhof. L'extension d'une entreprise coloniale obligeait le commerçant à de fréquents retours en France. Michel, avec ses yeux ronds, sa barbe et ses cheveux roux, était un gaillard vigoureux et pratique, qui s'entendait mieux à l'exploitation du maïs et de la ramie qu'à se défendre contre les tentations amoureuses. Dénudé des préjugés qui peuvent empêcher un homme d'épouser une femme de théâtre, il fut séduit par les grâces félines de cette belle personne. Pour lui, colon habitué aux visages noirs du Sénégal, elle représentait l'élégance et la beauté civilisées dans ce qu'elles avaient de plus raffiné. Le mariage eut lieu loin de Marseille. Aucun écho indiscret ne révéla aux médians que l'ex-chanteuse était devenue la femme du riche colon.

(A suivre)